

26 JANVIER 2018

**RÉSULTATS DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION OBLIGATOIRE RÉMUNÉRÉE EN
ESPÈCES ET LANCEMENT D'UNE OFFRE DE REPRISE SIMPLIFIÉE PAR**



Natixis Belgique Investissements SA, une société anonyme de droit belge (l'« **Offrant** »)

**PORTANT SUR L'INTÉGRALITÉ DES ACTIONS ET DES WARRANTS QUI NE SONT PAS ENCORE
DÉTENUS PAR L'OFFRANT ÉMIS PAR**



dalenys

Dalenys SA, une société anonyme de droit belge (la « **Société Visée** »).

Résultats de l'offre	La période d'acceptation initiale de l'offre publique d'acquisition obligatoire lancée le 11 décembre 2017 par l'Offrant sur 8.620.827 actions représentant 45,71 % du capital et 38,67 % des droits de vote de la Société Visée ainsi que sur 5.000 warrants (l'« Offre ») a pris fin le 22 janvier 2018. A la suite de la période d'acceptation initiale, l'Offrant et les personnes qui lui sont liées détiennent 18.401.437 actions et 3.432.944 parts bénéficiaires représentant 97,6 % du capital et 97,97 % des droits de vote de la Société Visée. Le paiement du prix offert pour les actions cédées aura lieu le 5 février 2018.
Offre de reprise simplifiée	Etant donné que l'Offrant et les personnes qui lui sont liées détiennent au moins 95% des actions et titres avec droit de vote de la Société Visée après la période d'acceptation initiale, l'Offrant a décidé de lancer une offre de reprise simplifiée (conformément à l'article 513 du Code des sociétés et aux articles 42 et 43, lu en combinaison avec l'article 57 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition) (le « Squeeze-out »), afin d'acquérir les actions et les warrants de la Société Visée qui n'ont pas encore été acquis par l'Offrant, aux mêmes conditions que l'Offre. Par conséquent, l'ensemble des actions et des warrants qui n'ont pas été présentés à l'expiration du Squeeze-out seront réputés transférés de plein droit à l'Offrant. De plus, à l'expiration du Squeeze-out, les actions de la Société Visée seront automatiquement radiées d'Euronext Brussels et Paris.
Prix offert	9 EUR par action et 1,43 EUR par warrant
Nouvelle période d'acceptation	Du 5 février 2018 au 23 février 2018

Publication des résultats	Le 2 mars 2018
Paiement	Le 9 mars 2018
Conditions	L'Offre est inconditionnelle.
Prospectus, formulaire d'acceptation et mémoire en réponse	<p>Le prospectus (auquel sont annexés le mémoire en réponse et le formulaire d'acceptation) peut être obtenu gratuitement aux guichets de KBC Bank NV et CBC Banque SA, ou par téléphone auprès de KBC Bank NV au +32 78 15 21 53 (néerlandais et anglais), auprès de CBC Banque SA au +32 (0)800 92 020 (français et anglais) ou auprès de Bolero au +32 32 83 29 81 (français, néerlandais et anglais). Les versions électroniques du prospectus et du formulaire d'acceptation sont également disponibles sur :</p> <p>www.kbcsecurities.com/services/corporate_finance/Prospectus.aspx (français, néerlandais et anglais), www.kbc.be (français, néerlandais et anglais), www.cbc.be (français), www.bolero.be (français et néerlandais), www.natixis.com et www.dalenys.com.</p>
Dépôt des formulaires d'acceptation et frais	<p>Les détenteurs de titres peuvent accepter l'Offre et vendre leurs titres en complétant, signant et introduisant dûment le formulaire d'acceptation au plus tard le dernier jour du Squeeze-out, soit le 23 février 2018 à 16h00. Le formulaire d'acceptation dûment complété et signé peut être déposé gratuitement et directement auprès de KBC Bank NV et CBC Banque SA. Les détenteurs de titres peuvent également choisir de faire enregistrer leur acceptation directement ou indirectement auprès d'autres intermédiaires financiers. Dans cette hypothèse, ils sont invités à se renseigner sur les coûts et les tarifs que ces organisations perçoivent et qu'ils auront à supporter.</p> <p>Par ailleurs, l'Offrant s'engage à placer et maintenir un ordre d'achat inconditionnel des actions sur Euronext Brussels et Euronext Paris au prix de 9 EUR pendant toute la période de Squeeze-out.</p>
Taxe sur les opérations de bourse	L'Offrant prend en charge la taxe sur les opérations de bourse.

Etablissement-guichet

